DR AFSHIN YOUSEFPOUR
Chirurgie Plastic du Visage
Chirurgie Maxillo-Faciale

Formulaire d'Information Médicale et de Consentement Éclairé

Traitement par Toxine Botulique (Botox® / Toxine Botulique de Type A)

Praticien traitant : Dr Afshin Yousefpour

Spécialité : Chirurgie Maxillo-Faciale, Chirurgie Plastique et Esthétique de la Face

Patient(e) :

- Nom et Prénom : ……
- Date de naissance : ……
- Date de l'intervention : ……

1. Qualification et Cadre Praticien

L'anatomie du visage présente une complexité neuromusculaire et vasculaire majeure. L'efficacité et la sécurité des injections reposent sur la maîtrise fine des plans musculaires superficiels et profonds, de la dynamique mimique et des volumes faciaux.

En tant que **chirurgien maxillo-facial**, le Dr Afshin Yousefpour dispose d'une formation chirurgicale spécialisée et exclusive de l'anatomie cervico-faciale. Cette expertise anatomique pointue permet d'individualiser avec précision le repérage des points moteurs, d'adapter les doses pour préserver le naturel de vos expressions et d'anticiper ou gérer immédiatement tout risque anatomique ou fonctionnel.

2. Nature et Objectifs du Traitement

La toxine botulique de type A est un relaxant musculaire local qui bloque temporairement la libération d'acétylcholine à la jonction neuromusculaire.

- **Délai d'action :** L'effet s'installe progressivement entre le **3e et le 7e jour** post-injection, pour atteindre son pic d'efficacité vers le **14e jour**.
- **Durée :** Les résultats sont temporaires et réversibles, persistant généralement entre **3 et 6 mois**.
- **Résultat non garanti :** Une asymétrie résiduelle mineure ou une contraction persistante peut survenir selon la puissance initiale de votre musculature faciale.

3. Complications et Effets Indésirables Possibles

Bien que courante et maîtrisée, l'injection de toxine botulique comporte des risques et des effets indésirables potentiels, classés ci-dessous :

Réactions immédiates et locales (fréquentes, bénignes et transitoires)

- Douleur ponctuelle, sensation de brûlure ou érythème (rougeur) aux points d'injection.
- Œdème localisé, petites papules durant quelques heures.
- Ecchymoses (bleus) ou hématomes aux points de piqûre, résorbables en 5 à 10 jours.
- Céphalées ou sensations de tension frontale dans les 24 à 72 heures suivant l'acte.

Effets secondaires esthétiques et fonctionnels (liés à la diffusion du produit)

- **Ptosis palpébral :** Chute partielle ou totale de la paupière supérieure (diffusion au muscle releveur de la paupière). Cet effet est temporaire (quelques semaines) mais nécessite un collyre adapté pour en limiter la gêne.
- **Ptosis du sourcil :** Abaissement du sourcil ou sensation de paupière lourde par hypotonie du muscle frontal.
- **Asymétrie du sourire ou de la mimique :** Sourire asymétrique, difficulté transitoire à siffler ou prononcer certains sons (notamment lors du traitement des dépresseurs de l'angle buccal ou du muscle orbiculaire).
- **« Signe de Méphisto » (Spock look) :** Hyperactivité réflexe de la queue du sourcil donnant un regard artificiellement surpris (corrigible par une micro-retouche).
- **Troubles oculaires :** Sécheresse oculaire, gêne à la fermeture complète des yeux (lagophtalmie relative), vision double (diplopie) rarissime.
- **Troubles de la déglutition (dysphagie) :** Exceptionnel, principalement documenté lors d'injections au niveau cervical (bandes platysmales).

Réactions générales et systémiques (rares à exceptionnelles)

- Réaction allergique ou choc anaphylactique (urticaire, œdème de Quincke).
- Syndrome pseudo-grippal (courbatures, fébricule, fatigue).
- Développement d'anticorps neutralisants (pouvant rendre les injections futures inefficaces).

4. Alternatives Thérapeutiques

Le patient reconnaît avoir été informé des options alternatives à la toxine botulique pour le traitement des rides et le rajeunissement facial :

1. **Abstention thérapeutique :** Choix de ne réaliser aucun acte médical ou esthétique.
2. **Injections de comblement (Acide Hyaluronique) :** Indiquées pour restaurer des pertes de volumes ou combler des sillons statiques déjà creusés, sans action relaxante sur le muscle.
3. **Traitements de surface et relissage cutané :** Peelings chimiques, lasers fractionnés ou ablatifs, radiofréquence à micro-aiguilles (visant la qualité cutanée et non la dynamique musculaire).
4. **Chirurgie faciale :** Lifting cervico-facial, lifting frontal ou blépharoplastie, indiqués en présence d'excès cutané cutané et d'affaissement tissulaire structurel majeur.

5. Cadre Financier, Fiscalité (TVA) et Suivi Médical

- **Application de la TVA (21 %) :** Conformément à la législation fiscale en vigueur en Belgique (Code de la TVA), tout acte de médecine ou de chirurgie à visée **purement esthétique** — ne poursuivant pas de but thérapeutique direct ni de prise en charge reconstructrice — est **obligatoirement soumis à la TVA au taux de 21 %**, intégrée au tarif final.
- **Indépendance des honoraires de consultation :** Le tarif facturé pour l'injection couvre exclusivement l'acte technique d'injection et le produit utilisé.
 - Il **ne comprend pas** la consultation médicale initiale (anamnèse, examen clinique, établissement du plan de traitement).
 - Il **ne comprend pas** les éventuelles consultations de suivi, d'évaluation ou de contrôle réalisées avant ou après l'intervention. Celles-ci font l'objet d'une facturation de consultation distincte.
 - Si une retouche technique ciblée s'avère nécessaire à 15 jours, celle-ci sera évaluée lors de cette visite selon les protocoles de la clinique.

6. Contre-indications Déclarées par le Patient

Le/La patient(e) atteste formellement ne présenter aucune des contre-indications suivantes :

- Grossesse en cours ou allaitement.
- Maladie neuromusculaire avérée (myasthénie grave, syndrome de Lambert-Eaton, sclérose latérale amyotrophique).
- Infection, inflammation ou lésion cutanée active au niveau des zones d'injection ciblées.
- Allergie connue à la toxine botulique de type A ou à l'un des excipients (notamment l'albumine humaine).
- Prise récente d'anticoagulants, antiagrégants, fortes doses d'aspirine ou certains antibiotiques (aminosides).

7. Consentement et Engagement du Patient

Je soussigné(e), ……, certifie que :

1. J’ai lu et compris l’ensemble des informations contenues dans ce document.
2. Le Dr Afshin Yousefpour m'a expliqué en détail la procédure, ses résultats escomptés, ses limites et l'ensemble de ses complications possibles.
3. J’ai disposé d'un délai de réflexion suffisant et j'ai pu poser toutes mes questions et obtenir des réponses claires et satisfaisantes.
4. J'ai pris note des conditions financières, de l'application de la TVA à 21 % pour tout acte à visée esthétique, ainsi que de la facturation indépendante des consultations d'évaluation et de contrôle.
5. Je m’engage à respecter scrupuleusement les consignes post-traitement (ne pas frotter ni masser la zone, éviter le sport intense, le sauna/hammam et la position allongée prolongée dans les heures qui suivent le traitement).

Fait à Waterloo, le …… (en deux exemplaires originaux)

(Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé, bon pour consentement »)

Signature du Patient :

(Mention manuscrite ci-dessous)